

[Image]



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE  
LIGUE AURA BADMINTON  
SAISON 2023/2024



Nom du tournoi : Trophée Régional Jeunes n°3+  
N° de dossier : 2303303  
Club ou comité organisateur du tournoi : Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton

### GÉNÉRALITÉS

- 1) La compétition est de type : Tournoi individuel jeunes  
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.  
Le niveau géographique de la compétition est : Régional / Ligue
- 2) La compétition se déroule du : 20/01 2024 au 21/01 2024
- 3) Dans : 1 salle(s) et sur 9 terrains  
Salle 1 = terrains  
Salle 2 = terrains  
Salle 3 = terrains  
Salle 4 = terrains
- 4) Le logiciel utilisé sera : BadNet
- 5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Denis MARQUE & Margot PILET (JAA)  
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

### SÉRIES ET TABLEAUX

- 6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à N2 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.
- 7) Les disciplines sont les suivantes :
- | SH | oui | SD | oui | DH | oui | DD | oui | Mx | non |
|----|-----|----|-----|----|-----|----|-----|----|-----|
|----|-----|----|-----|----|-----|----|-----|----|-----|
- Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex) dans SPÉCIFICITÉS à la fin du RC.
- 8) Chaque joueur peut participer à maximum : deux discipline(s)
- 9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe  
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.
- 10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

### INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

- 11) L'inscription se fera individuellement ou par club ou par comité
- 12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 13/01 2024  
Le nombre maximum de joueurs sera de 112 (64 H et 48F) par jour et/ou par discipline.  
En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Meilleur CPPH

- 13) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

[Image]

lien BadNet : <https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=22334>

adresse postale :

14) Le joueur devra être licencié à la date limite des inscriptions

15) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau 9 €

2 tableaux 13 €

3 tableaux

Par équipes

16) Le paiement se fera individuellement ou par club ou par comité

17) Le paiement est à effectuer en ligne sur Bad Net ou par virement

18) Le CPPH pris en compte sera celui du :

11/01	2024
-------	------

La confection des tableaux sera effectuée le :

15/01	2024
-------	------

Le tirage au sort sera effectué le :

15/01	2024
-------	------

## FORFAITS

19) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

20) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org) ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

## REPLACEMENTS

21) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Un joueur pourra être remplacé avec l'accord des Juges-Arbitres et des joueurs concernés. Ces remplacements seront effectués avec des joueurs en liste d'attente, et sur place uniquement si le tableau concerné n'a pas encore débuté.

## DURANT LE TOURNOI

22) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

23) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

24) Le volant de référence plume sera

RSL Tournay n°3

Le volant de référence plastique sera

Yonex Mavis 500

25) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

**Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.**

26) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

27) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

28) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

[Image]

29) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

30) Pour tout volant touchant une structure fixe  
Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre une fois au service et faute en jeu  
À remettre une fois au service et faute en jeu

31) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

32) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

33) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

34) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

### **SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES**

Cette étape du TRJ est ouverte aux joueurs des ligues voisines. Ces derniers ne seront toutefois pas prioritaires par rapport aux joueurs de la ligue AURA. Ils pourront être intégrés pour compléter les tableaux. Le cas échéant, leur sélection se fera après échange avec les responsables techniques des ligues concernées.

Les minibads joueront sur autorisation en catégorie poussin.

Les cadets ne sont autorisés à jouer qu'en simple, avec pour les garçons un classement minimum de R6 et pour les filles un classement minimum de D7. Les SH SD cadets se dérouleront le samedi après-midi.

Pour tout autre point non soulevé dans le règlement ci-dessus, se référer au Règlement du Circuit TRJ disponible à :  
[https://badminton-aura.org/wp-content/uploads/2023/09/Reglement-TRJ-2023-2024\\_V20230920.pdf](https://badminton-aura.org/wp-content/uploads/2023/09/Reglement-TRJ-2023-2024_V20230920.pdf)